DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement de ROCHEFORT

> Canton de ROYAN

Commune de ROYAN

> Objet CINETIERE KONTPERRIER DE ROYAN TARIF DES CONCESSIONS

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

- 21 juen 1977

Nombre de conseillers
en exercice

27

Nombre de présents
25

40mbre de votants
27

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix sept

le vingt sept juin à 18 heures 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur TETARO

Etaient présents: MM. TETARD, DUFOUR, BUJARD, LACHAUD, BOUCHET, LIS, BOUTET, PAPEAU, COLLE, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN, MAURELLET, FABER, BOISABO, GUICHAOUA, BOULAN, BROTREAU, BERLAND, DUFEIL, Man TACQUET, MAI. PELLETIER, CABAL, TAP, POUGET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés: MM. VIAUD par M. PAPEAU Melle FOUCHE par Me DUFOUR

Absents: MM.

M onsieur MONTRON a été élu Secrétaire. Le prix des concessions actuellement en vigueur a été fixé par délibération du 13 Août 1970 comme suit :

Sur ces sommes 1/3 étant versé au Bureau d'Aide Sociale.

Compte tenu de l'évolution de la situation économique, il y a lieu de procéder à un relèvement du prix de ces concessions. Toutefois, compte tenu des dispositions légales réglementaires actuellement en vigueur, le taux d'augmentation ne peut être supérieur à 5,50 %.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les propositions de la Commission des Pinances en date du 5 JUIN 1977.

DECIDE :

- de fixer comme suit, à compter du ler Juillet 1977, le prix des concessions étant entendu qu'un tiers du montant sera mandaté au Bureau d'Aide Sociale :

- Décennale	85,00 F la concession
- Trentenaire	255,00 F la concession
- Cinquantenaire	415,00 F la concession
- Perpétuelle 2 m2	850,00 F la concession
- Perpétuelle le 3e m2	540,00 F
- Perpétuelle le 4é m2	850,00 P

- que les travaux effectués devront être conformes au règlement du cimetière.
- qu'un emplacement spécial sera réservé pour l'inhumation en fosse gratuite des enfants et des adultes.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits. Ent signé au Registre, MH. les Représentants présents.

SOUS PRÉFÉCTURE - ROCIDEFORT
ARRIVÉE LE
- 4. JUIL. 1477

DELIBÉRATION EXÉCUTOIRE
1 Art. 46 du C. ML)

DE Roeur extrait conforme,